# PIECES REQUISES POUR L'INSCRIPTION DEFINITIVE

## 2e générale Gestion de l'Hospitalité

**Elèves provenant du système scolaire luxembourgeois**

- fiche d'inscription
- **copie** de tous les bulletins de la classe de 3e générale, 2ème année DT ou de la classe de 3e classique
- certificat de résidence élargi (à demander via myguichet.lu) **OU** acte de naissance
- bulletin de santé
- certificat médical
- **copie** de la carte de vaccination à jour
- 1 photo d'identité récente avec nom au verso de la photo [1)]

**Elèves provenant d'un système scolaire étranger**

- fiche d'inscription
- **copie** de tous les bulletins de la dernière année scolaire fréquentée
- **homologation des années d'études précédentes**

Contacter : M. Narciso FUMANTI
Service de la reconnaissance des diplômes
Ministère de l'Éducation nationale, de l'enfance et de la Jeunesse
18-20, Montée de la Pétrusse
L-2327 LUXEMBOURG
Tél. : (+352) 247-85112

- acte de naissance
- bulletin de santé
- certificat médical
- **copie** de la carte de vaccination à jour
- 1 photo d'identité récente avec nom au verso de la photo [1)]

[1)] Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.
Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école
Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.